

SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU 12 NOVEMBRE 2018 À 18:00 HEURES :

À la séance extraordinaire tenue le 12 novembre 2018 à 18 h 00, à la salle du conseil municipal, sont présents les conseillers(ères) : Gina Castelli, Éric Mageau, René Rivard, France Martel, Christine Lafrance et Jean-Pierre Beaudoin sous la présidence de la mairesse Mme Nathalie Bresse.

Jonathan Piché, directeur général et secrétaire-trésorier est aussi présent.

Il est constaté et mentionné que les membres du conseil renoncent à l'avis de convocation pour la séance extraordinaire du 12 novembre 2018 à 18 h 00.

1.
Ouverture de la séance extraordinaire à 18 h 00.

Madame la mairesse déclare la séance ouverte.

2018-11-261 2. LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR :

1. Ouverture de la séance extraordinaire;
2. Lecture et adoption de l'ordre du jour;
3. Offre de services professionnels en ingénierie – aménagement d'un terrain municipal à potentiel commercial et/ou résidentiel;
4. Période de questions;
5. Levée de la séance extraordinaire.

IL EST PROPOSÉ PAR le conseiller René Rivard **ET RÉSOLU QUE** le conseil municipal d'Ascot Corner adopte l'ordre du jour tel que déposé.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES MEMBRES PRÉSENTS.

2018-11-262 3 OFFRE DE SERVICES PROFESSIONNELS EN INGÉNIERIE – ÉTUDE D'OUVERTURE DE RUE (ROUTE 112) :

CONSIDÉRANT QUE nous devons faire une étude pour déterminer, sur un éventuel terrain municipal à potentiel commercial et/ou résidentiel sur le lot numéro 1 385 460;

EN CONSÉQUENCE, IL EST PROPOSÉ PAR la conseillère France Martel **ET RÉSOLU QUE** le conseil de la municipalité d'Ascot Corner accepte l'offre de services de la firme Les Services exp inc. pour une tarification sur une base horaire selon le décret de Les Services exp inc. jusqu'à un maximum de 8,000 \$.

Poste budgétaire : 03-310-00-062.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES MEMBRES PRÉSENTS.

4.
PÉRIODE QUESTIONS
Aucune.

2018-11-263 ^{5.} **LEVÉE DE LA SÉANCE EXTRAORDINAIRE :**

IL EST PROPOSÉ PAR le conseiller Jean-Pierre Beaudoin **QUE** la séance extraordinaire soit levée à 18 h 16.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES MEMBRES PRÉSENTS.

JONATHAN PICHÉ
DIR. GÉN. ET SECR.-TRÉS.

NATHALIE BRESSE
MAIRESSE

